

Ecully, le 20 mars 2019



Prowl 400

Dérogation d'emploi en culture de fèves fraîches

Nous avons reçu une dérogation d'emploi pour une durée de 120 jours – du 04 mars au 04 juillet 2019 - en culture de fèves fraîches.

Culture	Dose maximale autorisée	Stade d'application	Nombre d'application	ZNT aquatique	ZNT arthropodes et plantes non cibles
Fèves fraîches	2 L/ha	Post-semis – pré-levée	1	20 m	5 m

Cette dérogation a été demandée par la filière. Avant toute utilisation contacter impérativement un conseiller de la filière et se référer à ses recommandations.

Pour les cultures entrant dans la rotation – cultures destinées à l'alimentation humaine - et sur lesquelles la **pendiméthaline** n'est pas autorisée en France ou en Europe, respecter entre l'application de la préparation à base de pendiméthaline et le semis ou la plantation de la culture suivante un délai de :

- 190 jours** pour les légumes racines et tubercules
- 200 jours** pour les légumes bulbes, feuilles et les céréales
- 250 jours** pour les cultures de crucifères
- 300 jours** pour la betterave sucrière.
- 200 jours** pour les autres cultures.

Stocker la préparation à une température inférieure à 30°C.

Protection de l'utilisateur :

• **pendant le chargement/mélange et le nettoyage du pulvérisateur, porter:**

- des gants en nitrile certifiés EN 374-3,
- un EPI vestimentaire conforme à la norme EN NF ISO 27065,
- un équipement de protection individuel partiel manches longues (blouse) de catégorie III et de type PB(3) à porter par-dessus la combinaison de travail.

• **pendant l'application :**

* **application avec un tracteur à cabine :**

Porter un EPI vestimentaire conforme à la norme EN NF ISO 27065 et des gants en nitrile (EN 374-2) à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Les gants doivent être portés et stockés à l'extérieur de la cabine.

*** application avec un tracteur sans cabine :**

Porter un EPI vestimentaire conforme à la norme EN NF ISO 27065 et gants en nitrile (EN 374-2) à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation.

Protection du travailleur :

Porter un EPI vestimentaire conforme à la norme EN NF ISO 27065 et des gants en nitrile (EN 374-3) si contact avec la végétation.

Récapitulatif de toutes les décisions de Prowl 400 au 14/03/2019

N° d'AMM	8900681
Composition	400 g/L de pendiméthaline
Formulation	Suspension Concentrée (SC)

USAGES AUTORISES

Cultures	Dose L/ha	Stade d'application	DAR	Nombre d'application	ZNT aquatique	ZNT plantes non-cibles
Blé tendre d'hiver, blé dur d'hiver, triticale	2,5	-	-	1	20 m	5 m
Orge d'hiver, orge de printemps*	2,5	-	-	1	20 m	5 m
Seigle d'hiver	2,5	-	-	1	20 m	5 m
Féverole d'hiver et de printemps (2), pois protéagineux d'hiver et de printemps	3	Pré-levée ou post-levée BBCH 11-18	63 j	1	20 m	5 m
Lupin d'hiver et de printemps	3	Pré-levée	90 j	1	20 m	5 m
Pois écosés frais	3	Pré-levée ou post-levée BBCH 11-18	56 j	1	20 m	5 m
Maïs	4	-	(1)	1	20 m	5 m
Millet, moha, miscanthus	3	Post-levée à partir de 3 F	(1)	1	20 m	5 m
Sorgho	3	Post-levée à partir de 3 F	120 j	1	20 m	5 m
Soja	2,3	-	120 j	1	20 m	5 m
Tournesol	3,3	-	-	1	20 m	5 m
Tabac	3,3	-	-	1	20 m	5 m

* Sur orge de printemps : 2 L/ha maximum

- (1) Couvert par les conditions d'emploi du produit.
- (2) Féveroles : BASF déconseille l'utilisation de Prowl 400 en post-levée des féveroles
- (3) Oignon de printemps : se référer aux conditions d'emploi précisée sur l'étiquette.

Cultures	Dose L/ha	Stade d'application	DAR	Nombre d'applic.	ZNT aquatique	ZNT plantes non-cibles
CULTURES LEGUMIERES						
Oignon, ail, échalote	3,3	-	-	1	20 m	5 m
Carotte, panais, persil à grosses racines, céleri-rave	2	-	70 j sauf céleri : 90 j	1	20 m	5 m
Céleri-branche	2	Post-plantation	60 j	1	20 m	5 m
Choux à inflorescence, choux feuillus, choux pommés, choux-raves	3,3	-	-	1	20 m	5 m
Melon, potiron	3,3	post-plantation, uniquement sur passe-pied jusqu'au stade BBCH 19	(1)	1	20 m	5 m
Pois-chiche (sec)	3	Pré-levée	63 j	1	20 m	5 m
Poireau, oignon de printemps (3)	3,3	-	-	1	20 m	5 m
Salsifis, scorsonère	2	-	-	1	20 m	5 m
Tomate	3,3	-	-	1	20 m	5 m
CULTURES PERENNES						
Canne à sucre	3	A la plantation ou à l'entretien des repousses	(1)	1	20 m	5 m
CULTURES FLORALES						
Muguet	3,3	-	-	1	20 m	5 m
CULTURES PORTE- GRAINE MINEURES						
PORTE-GRAINE : Luzerne, vesce de printemps, trèfle blanc, violet, incarnat, sainfoin	1,5	-	-	1	20 m	5 m
PORTE- GRAINE : Luzerne installé cuscute	4	-	-	1	20 m	5 m
PORTE-GRAINE : Féтуque rouge, élevée, dactyle, ray-grass, brome	3	-	-	1	20 m	5 m
PORTE-GRAINE : Concombre, cornichon, melon	0.8	-	-	1	5 m	5 m
PORTE-GRAINE : Citrouille, coloquinte, courgette, oignon, potiron	1	-	-	1	5 m	5 m

- (1) Couvert par les conditions d'emploi du produit.
 (2) Féveroles : BASF déconseille l'utilisation de Prowl 400 en post-levée des féveroles
 (3) Oignon de printemps : se référer aux conditions d'emploi précisée sur l'étiquette.

Dérogation sur fèves fraîches du 04/03 au 04/07/2019

Culture de référence	Culture rattachée	Dose maximale autorisée	Stade d'application	DAR	Nombre d'application	ZNT aqua	ZNT arthro. et plantes non cibles
Haricots écosés frais	Fèves fraîches uniquement	2 L/ha	Post-semis – pré-levée	(1)	1	20 m	5 m

(1) Couvert par les conditions d'emploi du produit.

Les ZNT sont établies comme suit :

50 mètres pour les usages avec une application à des doses ≥ 2000 g de s.a./ha (≥ 5 l de produit)

20 mètres pour les usages avec une application à des doses comprises entre 500 et 2000 g (1,24 à 4,9 l/ha de produit)

5 mètres pour des applications à des doses ≤ 500 g/ha ($\leq 1,25$ l/ha de produit).

Afin de protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Stocker la préparation à une température inférieure à 40°C

Pour les cultures entrant dans la rotation – cultures destinées à l'alimentation humaine - et sur lesquelles la **pendiméthaline** n'est pas autorisée en France ou en Europe, respecter entre l'application de la préparation à base de pendiméthaline et le semis ou la plantation de la culture suivante un délai de :

190 jours pour les légumes racines et tubercules

200 jours pour les légumes bulbes, feuilles et les céréales

250 jours pour les cultures de crucifères

300 jours pour la betterave sucrière.

200 jours pour les autres cultures.

Classement toxicologique :

Mention d'avertissement : **ATTENTION**

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 H410 très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Délai de rentrée : 6 heures

Porter des gants et un vêtement de protection pendant toutes les phases d'utilisation du produit.

Caractéristiques des EPI		Protection de l'utilisateur pendant la phase de :				Protection du travailleur
		Mélange/ chargement	Application avec :		Nettoyage	
			Pulvérisateur à rampe			
			tracteur avec cabine	tracteur sans cabine		
Gants en nitrile réutilisables (certifiés EN 374-3) ou à usage unique (certifié EN 374-2)		X Réutilisables	X A usage unique. Les porter et les stocker à l'extérieur de la cabine	X A usage unique si intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation	X Réutilisables	X Réutilisables en cas de contact avec la culture
EPI Vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065		X	X	X	X	X
EPI Partiel blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN 14605 + A1		X			X	

L'équipe technique BASF France Division Agro.

Informations complémentaires :

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr et/ou www.phytodata.com

Pour accéder aux fiches données de sécurité, consulter le site www.quickfds.com

©marque déposée BASF. Votre adresse mail est strictement utilisée pour l'envoi de notre mailing liste ou d'une information personnalisée dans le cadre du Phytoflash. Par ailleurs, vous pouvez à tout moment vous désabonner de notre newsletter en envoyant un mail à phyto.flash@basf.com.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.